



Règlement intérieur du Club de Badminton de Liancourt

Le règlement intérieur a la même force obligatoire pour tous les membres du club. Nul ne pourra s'y soustraire puisque accepté lors de l'adhésion. L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur ainsi que les conditions d'adhésion.

1- Certificat médical et attestation

Pour les mineurs, le formulaire de licence doit être accompagné :

- De l'attestation en cas de réponse négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé
- D'un certificat médical en cas d'une réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé

Pour les adultes, le formulaire de licence doit être accompagné :

- Pour une première demande de licence : d'un certificat médical comportant la mention « autorisé à la pratique du badminton en compétition »
- Pour un renouvellement de licence, il est nécessaire de remplir le questionnaire de santé. En cas de réponse négative à toutes les questions, fournir l'attestation associée. En cas de réponse positive à une des questions, un nouveau certificat médical doit être fourni.

Les certificats médicaux sont valables 3 ans.

Le questionnaire de santé doit être complété par le licencié avec sérieux et

sincérité. Le licencié atteste ensuite avoir répondu par la négative à l'ensemble du questionnaire de santé. Ces documents doivent être donnés à un responsable le jour de son inscription au club (entraîneur, président, trésorier ou secrétaire).

2- Assurance

L'assurance est comprise dans la licence fédérale. Une assurance complémentaire est disponible dans le formulaire d'inscription.

3- Responsabilité

Les enfants mineurs sont pris en charge par le club à partir du moment où le responsable du créneau horaire les aura pris sous sa responsabilité. Les parents doivent donc s'assurer que celui-ci sera présent avant de le laisser au gymnase. De plus, lorsque la fin du créneau horaire est atteinte, les enfants ne sont plus considérés sous la responsabilité du club. Le responsable légal de l'enfant doit veiller à respecter les horaires d'entraînement.

NB : les créneaux "jeu libre" n'étant pas encadrés, les mineurs ne sont autorisés à jouer que jusqu'à 22h, pour des raisons de responsabilité. Nous demandons aux parents de respecter ce créneau.

4- Les créneaux horaires

Les créneaux horaires peuvent être modifiés d'une année sur l'autre. Ils sont communiqués en début de chaque saison aux adhérents.

Pour la saison 2022-2023, nous vous proposons :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					10h00 - 11h30	
					Entrainement Poussins / Benjamins / Minimes	
		<i>Liancourt</i>			<i>Cauffry</i>	
		17h00 - 18h15				
<i>Cauffry</i>	<i>Cauffry</i>	Entrainement Mini Bad / Poussins				<i>Liancourt</i>
19h00 - 21h00	18h15 - 20h00	18h00 - 19h30				18h00 - 20h00
	Entrainement Minimes / Cadets	Entrainement Benjamins		<i>Liancourt</i>		Créneaux Famille Jeu libre pour tous
Jeu libre Jeunes compétiteurs (Benjamins / Minimes / Cadets) et Adultes	20h00 - 22h00	19h00 - 20h30		19h30 - 22h30		
	Entrainement Adultes Compétiteurs	Entrainement Jeunes compétiteurs (sur sélection)		Jeu libre (à partir de 15ans)		
		20h30- 22h00				
		Entrainement Adultes loisir				

Après 2015	2013 - 2014	2011 - 2012	2009 - 2010	2007 - 2008	2005 - 2006	Avant 2004
Mini Bad	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Sénior

Adresse des gymnases :

Gymnase Guy Lejeune – avenue Louis Aragon à LIANCOURT

Collège Simone Veil – impasse Fremion à CAUFFRY

Règles de stationnement au collège de Cauffry : il est interdit de stationner dans la rue amenant au stade (même sur le bas côté). Vous devez stationner sur le parking de l'église.

Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînement des jeunes et des adultes sont systématiquement suspendues. Mais l'accès à la salle pour le jeu libre se fera en fonction des disponibilités de celle-ci.

5- Cotisations

Le montant de l'inscription est valable pour la saison sportive du 1^{er} Septembre au 31 Août de l'année suivante. L'inscription comprend la licence, l'assurance et l'adhésion de la F.F.Bad et n'est effective qu'à la remise du dossier d'inscription complet.

Catégories	Tarif (licence + cotisation)					
Mini-Bad	70€					
Poussin / Benjamin / Minime / Cadet	100€					
Junior / Sénior Non Compétiteurs	120€					
Junior / Sénior Compétiteurs	140€					
1 ^{ère} licence découverte femme	70€					
Accompagnant créneau famille	60€					
Mi saison (à partir du 01/02/2023)	Mini	Poussin P/B/M/C	Loisir J/S	Compet J/S	1 ^{ère} féminine	Créneau famille
	45€	65€	75€	85€	55€	50€

Déduction

- Un tarif spécial « Famille » est mis en place : Pour deux membres habitant le même foyer, une réduction de 10 euros sera accordée sur l'ensemble du montant des inscriptions. Pour trois membres habitant le même foyer, une remise de 20 euros sera accordée. Pour quatre personnes, la décote sera de 30 euros etc...
- Réduction de 5€ sur une première licence club avec justificatif de la licence UNSS.

La cotisation englobe la licence fédérale et les frais liés au fonctionnement du club.

6- Tournois et compétitions

La cotisation compétiteur comprend l'inscription à 6 tournois privées et aux championnats et circuits départementaux.

La cotisation non compétiteur comprend une inscription à un circuit ou championnat départemental.

Les frais de déplacements, de restauration et d'hébergement restent à la charge des joueurs.

Le club fournit les volants (plastiques pour les non classés et les jeunes, plumes pour les classés) pour tous les entraînements ainsi que pour toutes les compétitions.

Il est demandé aux joueurs non classés de ne pas utiliser les volants en plume et aux joueurs « classés » de faire attention à l'usage et « au temps de vie » de ces volants.

7- Période d'essai

Une période d'essai est prévue pendant 15 jours à compter de la date du premier essai. A l'issue de ces séances, le dossier d'inscription devra être complet pour poursuivre l'activité au sein du club. En cas de dossier incomplet à l'issue de ces 15 jours, l'accès aux terrains sera refusé.

8- Matériel et équipement

L'installation et le rangement du matériel doivent être assurés par tous les adhérents. Respectez le règlement intérieur du gymnase qui est mis à votre disposition.

Nous comptons sur votre bienveillance pour laisser la salle dans un état irréprochable (ranger vos volants, mettre vos bouteilles vides à la poubelle etc...) avant de quitter la salle. Il est impératif que l'adhérent se munisse de chaussures à semelle blanche, d'une tenue de sport en adéquation avec la pratique du badminton. Des raquettes sont mises à votre disposition dans le club.

Pour l'achat de matériel (prix, choix), adressez-vous aux dirigeants. Le club bénéficie de réduction chez l'un de ses principaux sponsors : Larde Sport (vente de matériel de badminton sur Internet).

Le club met également en vente des tee-shirts à son effigie ainsi que des grips.

10-Communication

Les informations concernant la vie du club (compétitions, fermeture de la salle, réunions, soirées...) seront disponibles sur :

- Les tableaux d'affichage à l'entrée du gymnase
- Par mail, à l'adresse que vous aurez renseignée sur le formulaire d'inscription
- Facebook : Club Badminton Liancourt (accessible sans compte)

L'adhérent adulte autorise la diffusion, sur le site Internet du club et la page Facebook, de photographie prises lors de compétitions sportives ou manifestations en relation avec le badminton.

En cas de refus, l'adhérent doit faire parvenir au président un document écrit pour exprimer son désaccord qui sera pris immédiatement en compte.

Une autorisation parentale pour cette diffusion sera demandée aux parents des enfants mineurs.

Vous pouvez contacter le bureau du club à ces adresses mail suivantes :

- Chloé Lebon, présidente du club : president.liancourtbad@gmail.com

- Steven Mail, trésorier du club : tresorier.liancourtbad@yahoo.com

- Cécile Peyronnet, secrétaire du club : secetaire.liancourtbad@gmail.com

11-Vol

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien laisser de valeur dans les vestiaires lors des entraînements et des compétitions.

12-Fonctionnement

Règle de vie commune

Le fonctionnement du club repose sur le bénévolat. Il est demandé à chacun de s'impliquer dans les tâches courantes (assemblée générale, organisation de tournoi, informations diverses, commissions etc...).

Assemblée générale

Les assemblées générales sont prévues en fin d'année sportive (juin) et nous vous invitons à y participer.

13-Litiges et sanctions

Le premier principe d'un sportif est de respecter son sport ainsi que son adversaire. Tout licencié présentant un mauvais esprit et/ou un mauvais comportement risquant de nuire à l'image du club et du badminton, tant à l'entraînement qu'en compétition, se verra averti verbalement. Si le comportement de la personne incriminée ne s'améliore pas, les membres du bureau statueront sur les éventuelles sanctions à prendre. Ces sanctions pourront aller de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive en passant par la non inscription en tournoi de ladite personne.